



---

Les Métaux Canadiens Inc.

CSE: CME

## **Les Métaux Canadiens Inc. clôture un placement privé de 390,625\$**

Le 13 décembre 2017 - Montréal, Québec – Les Métaux Canadiens Inc. (« la Société ») (CSE : CME) a le plaisir d'annoncer la clôture du placement privé sans intermédiaire, tel qu'annoncé le 7 décembre 2017, pour un produit total de 390 625 \$. Le placement privé consiste en l'émission de 5 208 333 unités de la Société ("Unités") à un prix de 0,075\$ chacune. Chaque Unité consiste en une action ordinaire et un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,15\$ par action pendant une période de 24 mois suivant la clôture. Le produit du placement privé permettra de compléter la préfaisabilité d'ici mars 2018 et de fonds de roulement de la Société.

Deux administrateurs de la Société ont participé dans ce placement pour un total de 35 250\$ (M. Nardella, à travers sa société de portefeuille, pour un montant de 15 000 \$, soit 200 000 unités, et M. Vallée, indirectement à travers sa société de portefeuille pour un montant de 20 250 \$, soit 270 000 unités), ce qui constitue chacune une « opération entre apparentés » au sens du *Règlement 61-101 sur la protection des porteurs minoritaires dans des opérations spéciales* « Règlement 61-101 ». Cependant, tous les administrateurs ont voté en faveur de ces opérations qui sont exemptées de l'évaluation formelle et des exigences d'approbation des actionnaires minoritaires du Règlement 61-101 puisque la juste valeur marchande des unités émises ou la contrepartie versée par cette personne ne dépasse pas 25% capitalisation boursière de la Société. Une déclaration de changement important relative à cette opération sera déposée par la Société dans un délai moindre que 21 jours avant la date de la clôture en raison du fait que les modalités de participation des personnes non apparentées ainsi que celles des personnes apparentées n'étaient pas déterminées.

Le placement est soumis à certaines conditions, y compris, mais sans s'y limiter, la réception de toutes les approbations réglementaires requises. Les actions émises dans le cadre de la clôture du placement privé seront assujetties à une période de détention de quatre mois et un (1) jour à compter de la date de clôture, conformément à la réglementation en valeurs mobilières applicable.

### **À propos de Les Métaux Canadiens Inc.**

Les Métaux Canadiens se concentre sur le développement de se son projet Langis, un dépôt de silice de haute pureté situé dans la province de Québec. La Société se positionne rapidement comme fournisseur de silice de haute pureté et d'alliage de silicium en Amérique du Nord. Les matériaux à base de silicium peuvent être formulés pour fournir une large gamme de produits à partir de matériaux de construction plus durables, plus rapides, avec des dispositifs électroniques plus intelligents, des panneaux solaires ainsi que des éoliennes plus efficaces. Nous nous attendons à devenir un fournisseur mondial pour un certain nombre d'industries et d'applications mais sans limitation : le verre, la céramique, l'éclairage, le pétrole et le gaz, la peinture, le plastique et le caoutchouc. Nous souhaitons également devenir un fournisseur intégré pour les industries métallurgiques incluant les fonderies, et participer à un large éventail d'applications civiles, industrielles, environnementales et connexes. Ces marchés cibles font partie intégrale de la vie de millions de personnes chaque jour.

Ce communiqué de presse contient des informations qui se rapportent à des événements futurs. Conséquemment, les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux anticipés. Bien que la direction considère que les hypothèses et estimations soient raisonnables, sur la base des informations actuellement disponibles, il ne peut y avoir aucune assurance que ces informations s'avéreront exactes. Ces risques sont plus amplement détaillés dans les rapports annuels de la Société ainsi que dans le dépôt de documents publics auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières.

La Bourse CSE ainsi que ses Fournisseurs de Services de Réglementation n'acceptent aucune responsabilité quant à la pertinence et à l'exactitude de ce communiqué de presse.

#### **Pour information,**

Hubert Vallée

Président et chef des opérations

Email: [hvallée@canadianmetalsinc.com](mailto:hvallée@canadianmetalsinc.com)

Stéphane Leblanc, Directeur

Email: [sleblanc@canadianmetalsinc.com](mailto:sleblanc@canadianmetalsinc.com)

Site Web: [www.canadianmetalsinc.com](http://www.canadianmetalsinc.com)